

Espagne: le premier ministre Blanco succombe à un attentat

MADRID, (UPI, AFP) — Un porte-parole du gouvernement espagnol a annoncé, aujourd'hui, que le premier ministre, l'amiral Luis Carrero Blanco, a été tué, ce matin, par l'explosion d'une bombe, alors qu'il sortait d'une église près de la rue Serrano, dans le centre de Madrid.

Selon des témoins de l'attentat, l'engin, de grande puissance, a provoqué d'importants dégâts matériels aux immeubles avoisinants, et plusieurs voitures, qui étaient stationnées près du lieu de l'explosion, ont été complètement détruites. L'endroit où a eu lieu l'attentat est proche de l'ambassade des Etats-Unis.

L'attentat contre l'amiral Blanco coïn-

cide avec l'ouverture du procès Mil'Uno, contre dix chefs d'un mouvement ouvrier clandestin. Ce procès doit être le plus important procès politique qu'ait connu l'Espagne depuis celui de Burgos, il y a trois ans.

Des tracts découverts dans les rues de Madrid, au cours des derniers jours, déclaraient que des extrémistes de gauche avaient l'intention de marquer l'ouverture du procès par des mouvements de grève et d'autres actions non précisées.

Le chef du gouvernement espagnol, âgé de 70 ans, avait été nommé à son poste, en juin dernier, lorsque le généralissimo Franco décida de se décharger d'une partie de ses attribu-

tions. Hier, il s'était entretenu avec le secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, lors de la visite d'une journée de ce dernier, à Madrid.

C'est le vice-premier ministre, M. Torcuato Fernandez Miranda, annonce-t-on officiellement, aujourd'hui, qui assume la direction du gouvernement espagnol après la mort de l'amiral Blanco.

Bien que peu après l'explosion un porte-parole du gouvernement ait déclaré qu'il s'agissait d'un attentat, le chef d'état-major, le général Manuel Diez Alergia, affirme que l'explosion qui a entraîné la mort de l'amiral Carrero Blanco pourrait être attribuable à une fuite de gaz et absolu-

ment fortuite. Tout en soulignant que la déflagration pouvait fort bien être accidentelle, le général Alergia, a mis la population de Madrid en garde contre la thèse de l'attentat.

En le nommant premier ministre, Franco avait récompensé l'amiral Blanco de trente années de loyalisme inconditionnel. Discret, mais nullement effacé, il jouait un rôle important depuis septembre 1967, date à laquelle il avait été nommé vice-premier ministre. De caractère peu expansif, sans don oratoire, il avait toujours été un conseiller écouté par le Caudillo.

Celui-ci n'avait pas oublié que l'amiral ne s'était jamais lié à telle ou telle tendance et qu'il avait toujours fait

passer sa fidélité au chef de l'Etat avant toute autre considération. Pour l'avoir oublié, des hommes de la "vieille garde" ont ruiné leur carrière.

Avant la guerre civile, l'amiral Blanco avait participé à la campagne du Maroc et commandé un sous-marin. Il n'a pas été l'un des organisateurs de l'insurrection nationaliste, et c'est en passant par la France qu'il rejoindra, en 1937, à San-Sebastian, les rangs franquistes.

C'est seulement en 1951 qu'il entre au gouvernement et prend rang d'amiral en 1966. Le Caudillo lui avait fait confiance pour amorcer les réformes économiques et politiques, qui devaient tracer les grandes lignes de l'Espagne de demain, celle d'après Franco.

AUJOURD'HUI

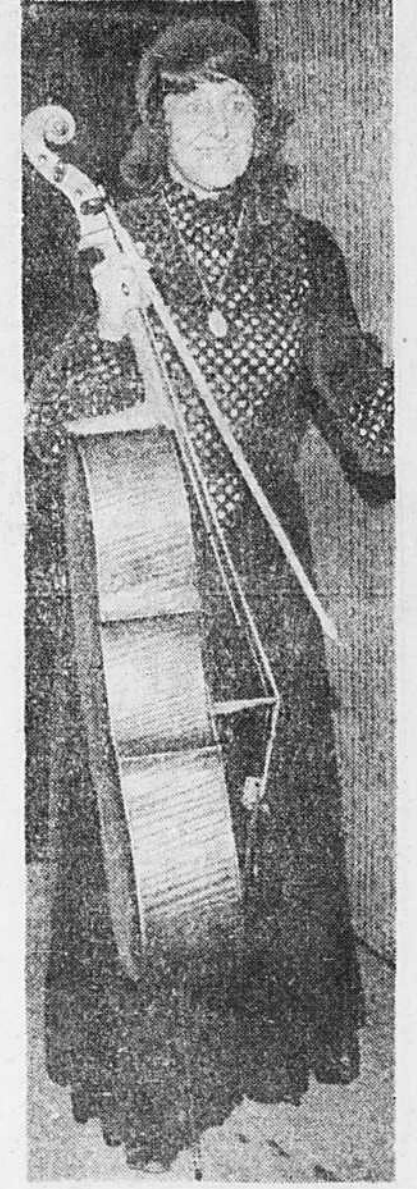


photo René Picard, LA PRESSE

L'OSM vivra!

Une subvention spéciale de \$320,000 du Québec, la libération d'une subvention de \$160,000 "gelée" à la Villa de Montréal, et une somme d'un demi-million de dollars recueillie parmi la population, viennent d'assurer la survie de l'Orchestre Symphonique de Montréal. Le sourire des musiciens, hier soir, (notre photo: Lotta Bratt, violoncelliste) était non équivoque. Nos informations en page C 4.

Pas de visite à la sauvette des locaux du CAD

par Gilles LESAGE de notre bureau de Québec

QUEBEC — La Tribune de la presse parlementaire de Québec a demandé hier une conférence de presse en bonne et due forme pour que lumière soit faite sur l'existence et le fonctionnement du Centre d'analyse et de documentation (CAD).

Cette séance d'information serait suivie d'une visite des lieux, à l'intérieur de la "forteresse" de l'immeuble gouvernemental "J".

Cette demande officielle a été faite peu après que le secrétaire de presse du premier ministre, M. Charles Denis, eut invité les journalistes intéressés à visiter le CAD, en fin d'après-midi.

Outre que la visite était offerte après les heures normales de travail des fonctionnaires — avec le risque de se trouver devant des bureaux vides et des classeurs fermés à clé — les photographes et caméramen n'étaient pas admis. Il fallait en plus donner son nom au président de la Tribune, M. Jacques Bouchard.

A la suite d'une consultation rapide auprès de ses confrères, le président a demandé qu'il y ait d'abord une conférence de presse où les responsables du CAD répondraient aux questions des journalistes, suivie d'une visite des lieux.

Assez curieusement, alors qu'il était possible d'organiser une visite à quelques heures d'avis, il était impossible, par contre, de tenir une conférence de presse pour satisfaire la curiosité des reporters, aiguës par les articles de LA PRESSE et du Montreal Star. M. Denis a fait savoir que la fin de la session était trop accaparante pour tout le monde. Ne l'était-elle pas pour les journalistes en fin d'après-midi?

Double explication. Mais à la réflexion, cette invitation VISITE, page A 6

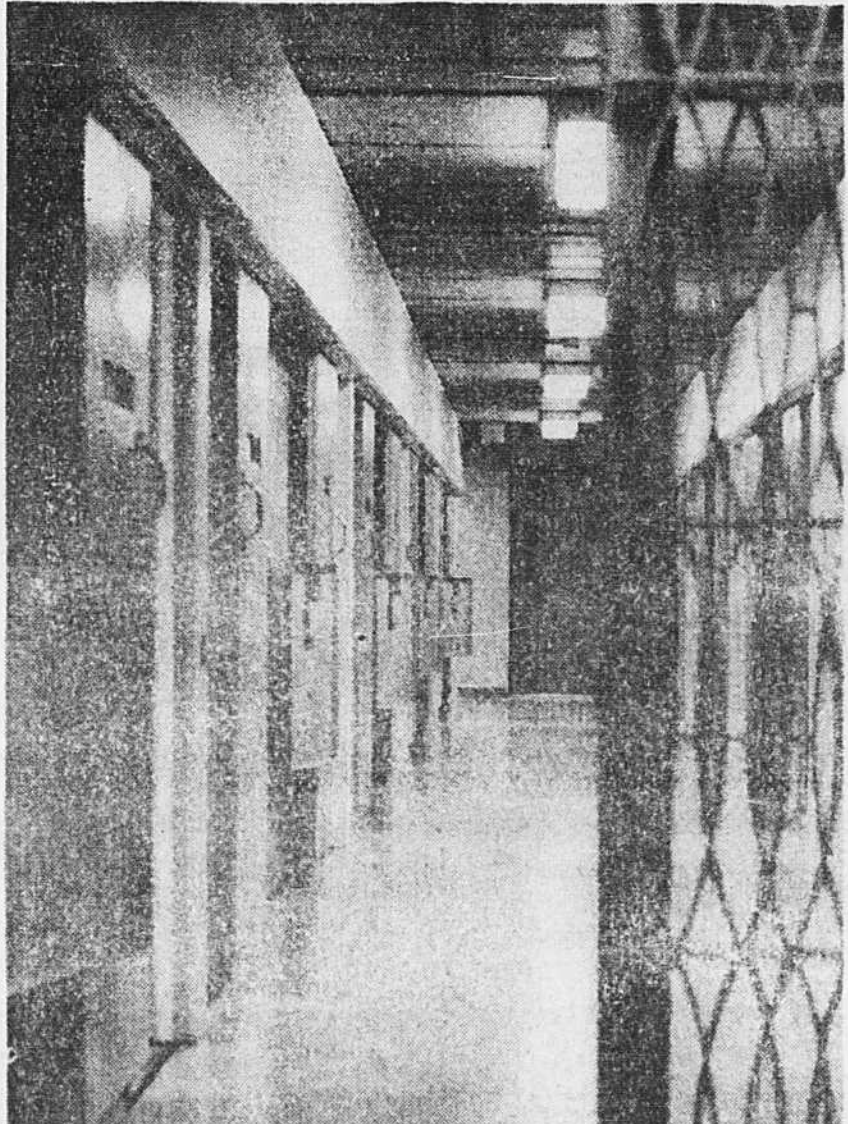


photo LA PRESSE

Derrière les barreaux, la libération conditionnelle est le plus grand espoir. Une demande refusée tombe sur le détenu comme une seconde sentence.

Pour les détenus, la libération conditionnelle, une affaire de corruption

par Gilles NORMAND

Les membres de la Commission des libérations conditionnelles ne jouissent pas d'une réputation bien reluisante aux yeux des détenus qui considèrent que la corruption, plus précisément le fait de soudoyer certains d'entre eux, joue un rôle important dans la libération sous condition de nombreux détenus.

Bien plus, la première perception des commissaires que l'on a dans les pénitenciers est décrite par les expressions suivantes: des "boulins", des "voleurs en puissance", "c'est une vraie farce".

C'est ce qui ressort, notamment, d'une étude qualitative menée par une équipe du département de criminologie de l'Université de Montréal dirigée par M. André Normandeau. Le rapport de cette étude, déjà présenté au 7e Congrès international de Criminologie qui s'est tenu en septembre, à Belgrade, Yougoslavie, a été soumis au Solliciteur général du Canada, M. Warren Allmand.

L'étude a été faite auprès de deux groupes de détenus (45 en tout) qui ont profité d'une libération conditionnelle durant une moyenne de 16,6 mois dans le cas du premier groupe

et de 18,5 mois dans le cas du deuxième. Elle sera déposée devant le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles qui doit entendre, au début de 1974, les représentations des commissaires, des agences de libération, des associations de chefs de police, des gardiens de prisons, des autorités pénitentiaires et des criminologues.

Nomination par jeu politique

Quant à la formation des commissaires, il apparaît invraisemblable, aux membres des deux groupes de détenus en liberté surveillée, qu'un ancien policier — c'est le cas de M. Jean-Pa I Gilbert, ex-directeur de la police de Montréal — puisse être commissaire aux libérations conditionnelles.

Selon eux, le policier ne peut se dégarer de sa formation ni de sa mentalité policières. On explique donc sa nomination par un jeu politique.

Détenus non préparés à la libération

Les détenus interrogés considèrent que la sélection pour accorder une libération conditionnelle est pratiquée

Voir DETENUS, page A 6

Quotidien indépendantiste: décision définitive le 28

par Gilles GARIEPY

C'est le 28 décembre que les promoteurs du projet d'un quotidien indépendantiste prendront la décision finale de le lancer ou non sur le marché, suivant les résultats d'une étude de marketing menée depuis quelques semaines auprès de la clientèle indépendantiste de Montréal et Québec.

Si la décision est affirmative, le nouveau quotidien — dont le nom reste à choisir — commencera de paraître à la mi-février. Il s'agira d'un quotidien du matin, qui publiera au début 16 pages grand format.

L'équipe de rédaction sera formée de 16 journalistes groupés dans une société de rédacteurs, suivant un modèle inspiré de l'expérience du "Monde" et du "Figaro" de Paris.

On sait que MM. Yves Michaud, René Lévesque et Jacques Parizeau se sont portés requérants auprès du ministère des Institutions financières pour constituer une compagnie qui éditera éventuellement le nouveau quotidien.

En outre, mardi, les représentants du groupe ont déposé devant la Commission des valeurs mobilières les do-

cuments nécessaires pour obtenir l'autorisation de lancer une émission privée d'actions ordinaires et privilégiées.

La compagnie espère réunir de 150 à 250 actionnaires et recueillir un capital de départ de \$250,000 environ.

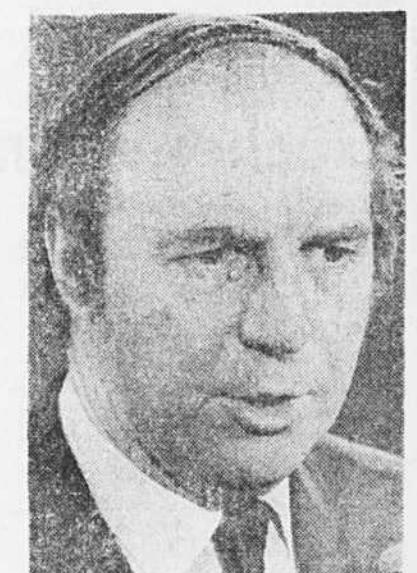
Depuis quelques semaines, à Montréal et à Québec, les membres du Parti québécois (et les sympathisants connus) sont l'objet d'une sollicitation

Voir QUOTIDIEN, page A 6

Autres informations en page D 1

SOMMAIRE

- Arts et spectacles: C 1 à C 4
- Bandes dessinées: B 12
- Cinéma: C 4
- Décès, naissances, etc.: D 15
- "Dites-moi, docteur": C 10
- Economie: D 2 à D 4
- Editorial: A 4
- Etes-vous observateur?: D 7
- Horoscope: C 10
- LA PETITE PATRIE: D 9
- Informations étrangères: A 12
- Les maux de notre langue: B 11
- Loisirs et Récréation: B 12
- Mon Oeil sur Montréal: C 9
- "Mat-mystère": D 11
- Mots croisés: D 10
- Petites annonces: D 6 à D 13
- Radio et télévision: C 4
- Sports: B 1 à B 9
- Tribunaux: A 3, C 12
- Vivre aujourd'hui: C 8 à C 11



Entrevue

Dans une entrevue exclusive, accordée à un correspondant de LA PRESSE, le ministre fédéral de l'Énergie, M. Donald Macdonald, explique qu'il souhaite, lui aussi, l'égalisation des prix du pétrole à travers le Canada.

— page A 2



Les occupations de 1968 ont... porté un coup de mort aux structures qui devenaient caduques. Les organisations syndicales étudiantes n'existent plus.

Trois générations en dix ans

par Yves LECLERC et Réal PELLETIER

Selon le grand principe du "Je suis leur chef, il faut bien que je les suive", on peut se faire une bonne idée de l'évolution des étudiants au cours des dix dernières années en voyant quel genre de leaders ils se sont donnés pendant cette période.

Bernard Landry, aujourd'hui avocat, a été en 1963 président du premier et du plus important des "syndicats étudiants" l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal (AGEUM). Il est aujourd'hui établi à Joliette, jeune notable local nouvelle vague, membre de la direction du Barreau régional... et candidat péquiste défait le 29 octobre.

Louise Harel était en 1968 vice-présidente de l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ), et elle a fait partie du groupe qui, à la suite de l'occupation des Cégeps cet automne-là, a présidé à la dissolution de la centrale étudiante.

Maintenant, après avoir travaillé comme permanente pour le Parti québécois, elle est au Conseil de dévelop-

pement social du Montréal métropolitain.

X... (il a demandé, pour des raisons de principe, que son nom ne soit pas mentionné), est un des animateurs du COPE (Comité d'organisation provisoire des étudiants) de l'Université du Québec à Montréal, où il est encore étudiant. Il travaille à partir d'un local hors campus, et ne sait pas ce qu'il fera après ses études.

Le premier a oeuvré sous le signe de l'organisation; la deuxième sous celui de l'animation; le troisième, sous celui de l'explosion et de la révolte... et d'un certain sentiment d'impuissance.

Organisation et négociation

Quand Bernard Landry est arrivé à l'AGEUM, celle-ci était encore essentiellement un "club social", organisateur de danses et de parties. Mais par le "Quartier Latin" et les contacts avec l'étranger, une nouvelle idéologie a pris naissance chez un groupe d'étudiants plus actifs, et pour la première fois on a commencé à parler de "classe étudiante", de "travailleurs

intellectuels" et de "syndicalisme étudiant".

Il ne s'agissait pas de s'en prendre au "Système" dans son ensemble, mais d'organiser les étudiants, de leur donner une voix et une force de négociation pour faire disparaître les injustices et les inégalités. Ce travail a été celui d'un groupe de leaders actifs et conscients qui, à cause de l'apathie de la majorité, ont adopté et plus ou moins imposé une structure pyramidale d'organisation dont la prétention de parler "au nom des étudiants" contenait une bonne dose de "bluff".

Nos mots d'ordre étaient alors efficacité et information, note aujourd'hui Landry. Il fallait ouvrir les étudiants à leurs propres problèmes et à ceux de la société autour d'eux, et leur fournir des services. Puis, passer à l'étape des pressions sur les autorités et des négociations.

"Nous avions le culte du fait, du chiffre exact: souvent, quand nous discutions avec les représentants du gouvernement, nos dossiers étaient plus complets que les leurs, et ils cédaient non devant notre force (un peu

illusoire) mais devant nos arguments."

Aujourd'hui, Landry et bon nombre de ses lieutenants et successeurs directs continuent à poursuivre les objectifs qu'ils s'étaient alors fixés. "Certains, dit-il, ont décroché soit pour s'intégrer à la bourgeoisie et au système soit pour s'en retirer complètement. Mais les autres essaient d'agir à l'intérieur des professions, des syndicats, des mouvements politiques."

En somme, une génération de "jeunes notables" qui ont gardé de leur expérience étudiante une conscience sociale plus développée.

Participation et feu d'artifice

Louise Harel est une petite bonne femme très vive aux yeux et aux cheveux noirs, dont l'activité déborde du minuscule bureau qu'elle occupe dans le Vie x Montréal, au Conseil de développement social.

"Les occupations de 1968, précise-t-elle, ont été l'effet d'un mouvement Voir GÉNÉRATIONS, page A 6

pleins feux sur l'actualité

MARCEL ADAM



Visant la cote d'écoute, la publicité télévisée atteint la cote d'alarme

EN matière de publicité télévisée, on fait tolérer au public des choses qu'il n'a aucune raison de tolérer, a dit l'autre jour le président du Conseil de la radio-télévision canadienne. Et M. Pierre Juneau ajoutait que les diffuseurs étatique et privés pourraient, sans perdre de revenus, réduire les causes de l'irritation causée au public par la publicité, "si on était plus méticuleux, plus attentifs."

M. Juneau est poli: il n'a pas voulu employer le mot respectueux, qui est beaucoup plus approprié dans le cas de gens pour qui la méticulosité et l'attention comptent parmi les qualités nécessaires, alors que le respect de l'auditoire est une qualité accessoire utilisée le plus souvent pour les seules fins de relations publiques.

M. Juneau a dit que le problème de la publicité télévisée a atteint la cote d'alerte et qu'il nécessitera un effort concerté en vue de rechercher des solutions nouvelles.

Ce qui m'étonne, ce n'est pas la lenteur du CRTC à prendre conscience du problème de la publicité télévisée et à sonner l'alarme — les gens qui le composent ont d'autres moyens de s'occuper et d'occuper leurs loisirs que la consommation massive de la télévision. Ce qui m'étonne c'est l'immense patience de la population pour qui la télévision est le principal moyen d'information, de culture et de divertissement.

Mais s'agit-il de patience? Ne s'agit-il pas plutôt d'un conditionnement qui finit non seulement par rendre tolérable ce qui fut déjà intolérable, mais acceptable ce qui ne sera jamais objectivement acceptable. Ce conditionnement agit en fait de manière intéressante. Quand surviennent les spots publicitaires, c'est comme si les gens se branchaient sur le pilote automatique: en général ils s'affairent à toutes sortes d'activités mais avec un sens précis du temps; une minuterie intérieure les fait revenir physiquement ou mentalement au petit écran au moment précis où l'émission reprend son cours.

L'influence de l'image

Mais même si beaucoup de téléspectateurs débranchent pendant les commerciaux, il est certain que l'influence de ceux-ci se fait considérablement sentir et que le message passe suffisamment pour rendre l'opération rentable. La preuve: même les gens qui paraissent ne pas porter attention à la publicité achètent les produits proposés.

Ce qui montre la puissance de suggestion de la télévision. Et fait réfléchir sur les affirmations rassurantes des diffuseurs qui, lorsqu'on leur reproche par exemple d'exercer une mauvaise influence en véhiculant trop de violence, retournent que la preuve n'est pas faite que l'image télévisée influence sensiblement les téléspectateurs.

La preuve du contraire est inscrite dans leurs bilans: les annonceurs paient très cher des temps d'antenne toujours plus considéra-

bles parce que cette publicité est rentable, c'est-à-dire qu'elle influence le consommateur.

Pourquoi, en effet, les téléspectateurs résisteraient-ils à l'influence nocive d'émissions qu'ils regardent avec plaisir, alors qu'ils sont vulnérables aux messages commerciaux qui les dérangent et leur déplaisent?

Je sais bien que dans le système économique qui est le nôtre, la publicité joue un rôle considérable et qu'il est illusoire de penser la faire disparaître des mass media: elle est la pierre d'angle du capitalisme moderne.

Mais si la publicité a sa place à la télévision, il n'est pas dit qu'elle doit nécessairement l'occuper comme elle le fait chez nous, c'est-à-dire au mépris de toutes les valeurs culturelles que les diffuseurs affichent bien haut et la main sur le cœur au moins une fois dans leur carrière: quand ils posent leur candidature pour l'obtention d'une licence de diffusion.

Publicité moins sauvage ailleurs

La publicité télévisée existe aussi ailleurs, mais en peu d'endroits elle est aussi sauvage et débridée qu'ici. En Italie elle est regroupée et passe à des moments précis de l'horaire; et elle est souvent si bien faite que beaucoup de gens interrompent leurs activités pour ouvrir l'appareil et regarder les commerciaux, comme j'en ai été témoin déjà.

En France, plutôt que 12 minutes de publicité par heure, comme ici, les téléspectateurs en reçoivent 12 minutes par jour. Les gens disent que c'est trop, les annonceurs disent que ce n'est pas assez, mais les autorités veillent afin d'empêcher que la contamination publicitaire de type nord-américain ne pollue les ondes et les esprits; et les spots, de quelques secondes seulement, mais intelligents et divertissants, sont regroupés et n'interviennent jamais dans le cours d'une émission ou d'un film: ils servent à faire la transition.

Ici, et même sur les ondes de Radio-Canada, la publicité est imposée avec une impertinence qui est en fait du mépris.

Des interviews d'affaires publiques sont brutalement coupées pour faire apparaître un savon au moment où, la bouche ouverte, l'invité s'appretait à renseigner les gens sur une matière importante. Les films sont coupés au milieu de scènes maitresses, au milieu de conversations, pour laisser l'antenne à la promotion de produits de consommation ou encore, comme le soulignait le président Juneau, pour annoncer un film à venir ou une prochaine dramatique.

Au Canada il est bon ton de ridiculiser le mercantilisme de la télévision américaine. Ceux qui ont le câble peuvent témoigner que la publicité n'intervient jamais aussi brutalement que chez nous dans les émissions d'information, d'affaires publiques ou, dans les films. Ordinairement on choisit les moments où une pause naturelle dans le dialogue ou l'action permet l'introduction des spots publicitaires.

Qui aurait cru qu'un jour la télévision capitaliste américaine se montrerait moins bétéenne et moins âpre au gain que la nôtre?

Des avocats intègres dans une "boîte à fric"

1 Les procureurs permanents de la section criminelle de l'Aide juridique pour le district judiciaire de Montréal sont maintenant reconnus comme "de vrais avocats" et "d'authentiques professionnels de la défense". Dans une série de trois articles, notre reporter Conrad Bernier trace un portrait de ces jeunes avocats, salariés de l'Etat, qu'on appelait dédaigneusement jusqu'à juin dernier "les gars de l'Assistance judiciaire", les si-tue dans le paysage judiciaire actuel, et, finalement, explique les raisons pour lesquelles ils ont si souvent opté pour des procès devant jury depuis un peu plus d'un an.

par Conrad BERNIER

CES AVOCATS sont jeunes, non-conformistes, audacieux, dévoués, intègres. Dévalorisés systématiquement pendant plusieurs années par beaucoup de juges, d'avocats, de policiers et de fonctionnaires, les "permanents de l'Aide juridique", qu'on appelait dédaigneusement jusqu'à juin dernier "les gars de l'Assistance judiciaire", ont pourtant réussi jusqu'ici à faire acquitter 70 pour cent de leurs clients devant les Assises criminelles et plus de 50 pour cent en Correctionnelle. Ces moyennes d'acquittements sont supérieures à celles des praticiens privés.

Si l'on excepte quelques irrécupérables, qui refusent toujours, sans motif, de les considérer comme de "vrais avocats", personne, aujourd'hui, n'ose contester leur statut de "professionnels de la défense".

100,000 personnes servies avec bien peu de moyens

Quoi qu'il en soit, les "permanents de l'Aide juridique", qui ont constamment fait avec le minimum de bruit tout ce qu'ils devaient faire, ont toujours encaissé sportivement les coups bas qu'on leur a portés pendant "ces années d'apprentissage". A la vérité, ils en ont toujours ri et en rient encore! Car, s'ils étaient parfaitement conscients, d'une part, de la mauvaise foi ou de l'inintelligence des critiques dirigées contre eux, ils savaient mieux que personne, d'autre part, que "la patente, à ses débuts, avait quelque chose de folklorique, d'improvisé, et d'artisanal".

C'est presque un miracle, en effet, qu'ils aient pu fonctionner aussi efficacement pendant si longtemps avec une organisation pleine de bonne volonté mais peu structurée et des effectifs aussi réduits et, somme toute, plutôt inexpérimentés. Et pourtant, qu'on le veuille ou pas, le fait demeure que 100,000 personnes ont, pendant cette période-là, bénéficié de leurs services.

D'ailleurs, à l'époque, les administrateurs de l'Assistance judiciaire voyaient la présence dans les cours de ces quelques jeunes procureurs beaucoup plus comme "une affaire de bénévolat" que comme un service d'aide juridique vraiment professionnel. Cela se savait à tous les étages de la Correctionnelle. Il n'en fallait pas plus pour que ces jeunes avocats y apparaissent comme des "croisés", un peu farfelus, voire ridicules, qui, dans un palais de justice noir d'avocats affamés de "fric", auraient vraisemblablement du mal à défendre jusqu'au bout une conception plutôt "contestataire" du fonctionnement de la machine judiciaire.

Une collégialité fructueuse

Il y a trois ans, ils affirmèrent être mieux rémunérés. Ils refusèrent, de dramatiser ce problème et de poser aux martyrs. Quand il leur arriva d'aborder ce problème, c'est toujours entre eux et avec une modération exemplaire. En fait, ces avocats-là, vous ne les entendez jamais parler d'argent! C'est l'une des raisons pour lesquelles ils détonnent si carrément dans l'immense "boîte à fric" du palais de Justice!

Un seul fait demeure: ces "croisés", qui ne minimisaient certes pas leur inexpérience, ne se croisaient pas pour autant les bras. Et leurs détracteurs, déclarés ou secrets, ne réussirent pas à faire oublier "la bonne gueule des gars, leur originalité, leur loyauté et, surtout, leur acharnement à défendre des prévenus sans le sou et pour la plupart réticents, au départ, à confier leurs causes à des procureurs aussi jeunes et aussi peu connus...".

Mais, dès le début, ceux-ci ont été merveilleusement attentifs, vigilants, habiles, présents! Attentifs pour comprendre le plus rapidement possible le monstrueux engrenage judiciaire; vigilants pour prévenir les coups bas; habiles à profiter avec tact du savoir et de l'expérience d'éminents avocats de pratique privée; présents pour ramasser et dépanner des clients abandonnés en cours de route, pour des motifs peut-être justifiés, par des collègues indépendants.

Ils ont mûri ensemble, lentement, mettant en commun non seulement leur savoir et leurs talents personnels, mais aussi leurs expériences quotidiennes dans les cours de la Correctionnelle. Sans cette collégialité, voulue dès le départ et intensément vécue par la suite, ces jeunes avocats auraient été rapidement écrasés. Ceux qui les ont vus expliquer et célébrer leurs premiers acquittements en Correctionnelle ou devant les Assises criminelles ont sans nul doute compris ce que signifient les mots: équipe, loyauté, générosité, solidarité, amitié, intégrité.

Dans cette "boîte à fric", ils détonnent

Chez les permanents de l'Aide juridique, les individualistes à tous crins ont la vie difficile et brève. Cela ne signifie pas qu'on y refuse systématiquement les "fortes personnalités", voire les "originaux". Bien au contraire! Si l'on y regarde de près, d'ailleurs, on découvre vite que l'actuel contingent des permanents — pour Montréal à tout le moins — est formé majoritairement d'individus "qui ne ressemblent pas à n'importe qui!".

Salariés de l'Etat, ces avocats, dont le traitement ne se compare nullement à celui, beaucoup plus confortable, des procureurs permanents du ministère de la Justice,

par exemple, ont par contre toujours refusé de s'enliser dans quelque forme que ce soit de fonctionnarisme. Qu'est-ce que vous voulez? Ils y croient, eux, à "leur affaire"; ils y ont toujours cru, même lorsqu'ils étaient scandaleusement sous-payés; ils y croient parce qu'ils n'ont d'abord pas choisi la profession d'avocat pour s'enrichir à tout prix!

C'est évident qu'ils aimeraient être mieux rémunérés. Ils refusent, cependant, de dramatiser ce problème et de poser aux martyrs. Quand il leur arriva d'aborder ce problème, c'est toujours entre eux et avec une modération exemplaire. En fait, ces avocats-là, vous ne les entendez jamais parler d'argent! C'est l'une des raisons pour lesquelles ils détonnent si carrément dans l'immense "boîte à fric" du palais de Justice!

Plus que d'excellents professionnels de la défense

Il y a trois ans, ils affirmèrent sur un ton modéré: "Nous sommes à la veille d'être les meilleurs!" S'ils se gardent bien, aujourd'hui, de déclarer qu'ils le sont effectivement devenus, c'est, d'une part, parce qu'ils ne se considèrent ni comme les rivaux ni comme les adversaires des avocats de pratique privée, et c'est aussi, d'autre part, parce qu'ils comptent parmi ces derniers "plusieurs amis et supporters, qui sont des avocats irréprochables à tous points de vue".

Ils ont tout simplement bûché ferme, avec toute la ferveur et la conscience dont ils étaient capables. Le dossier de ces années d'acharnement et de conscience professionnelle est incontestablement très beau, et il en ressort, sans la moindre équivoque, que la qualité des services qu'ils ont donnés a été tout le moins égale à celle des praticiens privés.

Mobilisés à fond par "la besogne quotidienne des coups", les "permanents de l'Aide juridique", qui aimeraient participer plus étroitement à l'élaboration des projets de réforme de l'administration de la justice, déplorent que les structures actuelles de l'organisation ne leur permettent pas des périodes régulières de réflexion et de travail en commun qui déboucheraient possiblement sur des études, basées sur des expériences et des faits précis susceptibles d'informer le législateur sur des problèmes capitaux qui se posent chaque jour dans les cours de justice du Québec.

En effet, les "permanents de l'Aide juridique" veulent être plus que d'excellents "professionnels de la défense". Ils désirent aussi que leur expérience quotidienne des cours, avec tout ce qu'elle implique de découvertes inattendues en regard de maints problèmes humains, profite à tous ceux qui rêvent, non pas d'une justice parfaite, mais plus simplement d'une justice qui ne donnerait plus envie de vomir au premier venu et au plus tolérant des citoyens!

DEMAIN:

Qu'arriverait-il s'ils disparaissaient?



Le temps des Fêtes c'est peut-être le meilleur temps pour chanter, mais c'est le pire pour écrire. Sentimental comme je me connais, si je me laissais aller je remplacerais les virgules par des guirlandes, je mettrais des étoiles à la place des points-virgules, des boules de toutes les couleurs pour les points de suspension et pour les points de riz (une maille à l'endroit, une maille à l'envers) des petits Jésus en airfoam.

Ça ferait de belles chroniques des Fêtes, mais ce n'est pas possible, et franchement, le mieux serait de ne pas en faire du tout. Je me permets d'ailleurs d'attirer l'attention de mes boss sur cette courge statistique produite par l'Université du Nord-Dakota: durant le temps des Fêtes, les abonnés à LA PRESSE boivent plus et lisent moins.

Ce qui n'est déjà pas très encourageant. Quand en plus, l'ambiance ne s'y prête pas comme hier soir, c'est à se cogner la tête sur la machine à écrire.

Il faut que j'explique que dans la salle de rédaction j'ai pignon sur la section des sports, presque au grand complet hier soir. Tout était calme, et j'avais déjà réussi à tracer une prometteuse et combien évocatrice introduction à l'hymne de Noël que je voulais vous offrir. Voici ce que ça donnait après deux heures de douloureux recueillement:

"Voici le lit de paille,
"Voici l'âne et le boeuf
"Voici Joseph qui bâille,
"Voici l'enfant tout neuf..."

Je trouvais ça bien beau. Aussi, je me suis relu: "Voici le lit de paille voici l'âne et le boeuf voici Joseph qui bâille voici l'enfant tout neuf."

Je ne m'étais pas aperçu que le chroniqueur de hockey junior, de badminton, de curling et de volleyball, un monsieur d'habitude très occupé, lisait par-dessus mon épaule. "Tu as oublié l'étable..." me dit-il sentencieusement. "Fais-moi pas..." lui répondis-je un peu vulgairement peut-être, mais avec toute la sincérité dont j'étais capable.

Ce qui caractérise la section des sports c'est la solidarité qui la cimenterait. Aussi fut-ce la section en entier qui fondit sur moi pour défendre celui que j'avais rabroué. Il est impossible de rapporter ici tout ce qui fut dit, mais il ressortait clairement des opinions vociférées que je n'étais qu'un immigrant peut-être bien même pas baptisé qui se mêlait de chanter Noël sans vouloir écouter les conseils de petits camarades bien intentionnés qui étaient allés à l'église longtemps et savaient bien mieux que lui de quoi il retournait.

Le statisticien, le plus vicieux de tous, lança même personnellement: "Je parie que tu ne sais même pas qui c'est qui est pape en ce moment?"

J'avoue que j'ai paniqué. Normalement, après quelques secondes de réflexion, j'aurais répondu: Paul VI. Mais là j'étais pressé, bousculé, je ne m'en suis plus souvenu. Ce fut un beau charivari. Heureusement, le chef de pupitre qui ne perd jamais une occasion de s'instruire eut la bonne idée d'intervenir: "Oui au fait, qui c'est le pape?" Le spécialiste de la boxe le renseigna obligeamment: "C'est Paul VI, andouille". Le chroniqueur de football s'étonna: "Alors comme ça, Pie XII est mort?" Le comique de service fit écho: "Oui, Léon XIII aussi". Et le plus philosophe de vaticiner: "C'est tout de même pas drôle d'être pape, c'est un trip ben solitaire, y meurent tous, y arrivent jamais à être une gang de papes ensemble. Peut-être même pas se faire un party dans le temps des Fêtes, et ça c'est dur sur le moral..."

Comment voulez-vous travailler dans des conditions pareilles? Moi, j'ai renoncé. Y'en aura pas de commercial sur Noël, pas de chronique, rien.

Pourtant j'étais drôlement bien parti avec: "Voici le lit de paille — Voici l'âne et le boeuf — Voici Joseph qui bâille — Voici l'enfant tout neuf..." Partant de là, tous les espoirs m'étaient permis, j'allais complètement renouveler l'imagerie du temps des Fêtes.

Après l'enfant tout neuf, j'aurais pu enchaîner avec les dindes, les sapins, les cadeaux, la neige, les petits enfants, le père Noël, les lumières, la bûche, les bergers, les rois mages, la crèche, la famille, je vous dis que vous n'auriez manqué de rien. Et rien ne s'opposait non plus à ce que je vous chante "Sainte Nuit... Tin-tindindin, tintindindin..."

Tant pis.

Presque en secret, Panama et les USA négocient un nouvel accord

DISCRETEMENT, comme d'habitude, un distingué gentleman de Boston vient de quitter sa ville pour se rendre à Panama où il doit remplir une très importante mission: négocier un nouveau traité entre le petit pays au grand canal et les Etats-Unis.

M. Ellsworth Bunker, reposé après six pénibles années comme ambassadeur de Washington au Vietnam du Sud, accompagné de deux aides, doit conférer durant une semaine avec M. Juan Antonio Tack, le dynamique ministre des affaires étrangères de Panama, à La Contadora, petite île paisible de la côte du Pacifique.

Les Panamiens tiennent mordicus à remplacer le traité de 1903, rédigé à la hâte, alors que leur république n'existait comme telle que depuis deux semaines. A l'incitation du président des Etats-Unis, Theodore Roosevelt, l'étroite bande de terre s'était séparée de la Colombie dont elle faisait partie territoriale.

Comme l'a écrit à un ami le secrétaire d'Etat de Washington à l'époque: "les Etats-Unis ont signé un traité très avantageux pour eux, mais pas aussi avantageux pour Panama."

Depuis, la fière République de Panama a maintes et maintes fois tenté d'obtenir un autre traité qui, tout en protégeant les intérêts vitaux des Etats-Unis, aurait comporté moins de désavantages pour Panama et plus d'avantages financiers. Washington a toujours refusé.

Refus motivé soit par l'influence

au Congrès de Washington des quelque 40,000 Américains vivant dans un luxe colonial de la zone du canal, soit par l'opposition d'hommes politiques craignant de déplaire à leurs mandataires.

De telles situations risquent de déboucher sur la violence. En 1964, des émeutes se sont soldées par la mort de 4 Américains et de 22 Panamiens. En 1967, le président Lyndon Johnson a proposé un nouveau traité comportant des concessions. Panama a hésité.

Aujourd'hui, aucun des deux camps ne songe à recourir à la violence. Au cours d'une récente rencontre à Bogota, les ministres des affaires étrangères de l'Amérique latine ont résolu à l'unanimité d'appuyer Panama et sa demande d'un nouveau traité.

En mars dernier, le Conseil de sécurité des Nations unies, réuni à Panama, a aussi jugé favorablement la demande panaméenne, encore que les Etats-Unis aient alors opposé leur veto à une résolution invitant les deux parties concernées à élaborer un nouvel accord.

Depuis, les mêmes parties ont fait en sorte que leurs points de vue se rapprochent. Maintenant, on considère que la mission de M. Bunker indique que Washington est disposé à composer pour établir un nouveau traité.

Panama est disposé à permettre aux Etats-Unis de conserver la direction et la défense du canal, dont la construction a coûté \$387 millions, qui a été ouvert à la navigation en 1914 et qui est presque hors d'usage aujourd'hui.

Panama ne s'objecterait pas à l'amélioration par les Américains du canal actuel par le moyen de nouvelles écluses dont le coût pourait s'élever à un milliard et demi de dollars. Il ne s'objecterait pas non plus à la construction d'un nouveau canal dont les eaux se trouveraient au niveau des océans, qui coûterait trois milliards de dollars, dont la construction pourrait exiger quinze années et l'amortissement soixante années. Mais Panama veut un traité bien défini qui expirerait en 1994.

Les Etats-Unis veulent qu'on leur assure, par le truchement d'une garantie, l'usage du canal durant 85 autres années, soit 50 ans en ce qui concerne le canal actuel et 35 années supplémentaires si jamais un autre canal était construit.

Panama, par ailleurs, veut que prenne fin la "souveraineté" américaine sur la zone du canal, large de 53 milles et couvrant environ 500 milles carrés de chaque côté. Il se trouve que cette zone coupe le petit pays en deux parties et que les Panamiens, pour passer d'une partie à l'autre, doivent se soumettre à la police et aux formalités américaines.

La République panaméenne accorderait deux bases militaires importantes aux Etats-Unis, pour la défense, l'une sur l'Atlantique, l'autre sur le Pacifique; toutefois, elle veut récupérer les neuf autres bases militaires. Enfin, les 11,000 militaires américains à Panama auraient le même statut que les militaires des USA postés en Espagne et dans d'autres pays.

Ce qui complique les négociations pour Bunker c'est que le Pentagone et le Congrès se montrent fort peu disposés à supprimer leur Quartier général ("Southern Command") de Panama.

The Christian Science Monitor

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LITEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Soit La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la dernière classe" — Engagements numéro 1403. Part de retour garanti.

INFORMATION GENERALE 874-7272

VENTES DU JOURNAL

Livraison à domicile 874-6911

du lundi au vendredi: 9 h. a.m. à 8 h. p.m. le samedi: 8 h. a.m. à 6 h. p.m.

RÉDACTION 874-7070

EDITORIAL 874-7030

PROMOTION 874-7100

RELATIONS DE TRAVAIL 874-7383

PUBLICITÉ

Petites annonces

Commandes 874-7111

du lundi au vendredi: 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

Pour changer ou annuler 874-7205

du lundi au vendredi: 9 h. a.m. à 4 h. 30 p.m.

Grandes annonces

Détaillants 874-7300

National, Télé-Presse, vacances, voyages 874-7306

Carrières et professions, nominations 874-7320

COMPTABILITE

Grandes annonces 874-6892

Petites annonces 874-6901

Nixon autorise une hausse de 23 p. cent du prix du pétrole brut aux USA

WASHINGTON (PA, AFP, UPI) — L'administration Nixon vient d'annoncer son intention d'imposer une nouvelle taxe sur la production de pétrole, en même temps qu'il autorisait une hausse de 23 pour cent du prix du pétrole brut produit aux Etats-Unis.

Le président a fait savoir hier qu'il proposera dès la rentrée parlementaire le mois prochain, l'imposition d'une taxe sur la production du pétrole brut qui devrait rapporter de trois à cinq milliards de dollars par année. Les recettes de cette taxe seront utilisées, si le Congrès donne son accord, à un fonds fédéral de développement de l'énergie qui pourrait servir à des prêts pour la mise en oeuvre de sources d'énergie de toute sorte.

Cette nouvelle taxe devrait, dans l'esprit de l'administration, contrebalancer le relèvement du prix du pétrole brut produit aux Etats-Unis qui passera de \$4 à \$5.25 le baril au 1er février 1974.

Cette hausse devrait porter le prix de l'essence à 44.6 cents le gallon

américain (soit environ 53.6 le gallon impérial utilisé au Canada) soit une hausse de 5.4 pour cent.

L'administration avait laissé entendre à plusieurs reprises qu'elle était résolue à laisser augmenter le prix du pétrole américain pour stimuler de nouvelles recherches, ce qui nécessite des investissements coûteux auxquels avaient renoncé jusqu'ici les producteurs.

Les prix du pétrole nouvellement découvert et du pétrole importé sont libres aux Etats-Unis. Ceux du pétrole ancien, qui représente 80 pour cent de la production américaine, sont soumis à des plafonds révisables tous les mois. Ce sont ces prix qui ont été autorisés à monter par la décision annoncée hier.

Mais l'administration Nixon croit que les prix qui seront atteints dans les prochains mois pour le pétrole libre, seront bien supérieurs et seront très élevés à cause de la situation de crise.

Selon des documents remis hier à la presse, le secrétariat au trésor estime que le prix de cette catégorie de pétrole pourrait atteindre \$20 le baril ou plus aux Etats-Unis, si l'embarco arabe se poursuit.

D'où l'imposition d'une taxe destinée

à éponger ces profits jugés excessifs. Le secrétaire au trésor, M. George Shultz, a également annoncé que les deux mesures annoncées hier n'excluent pas la possibilité d'une augmentation de la taxe fédérale sur l'essence ou d'un rationnement pour réduire la consommation américaine.

QUOTIDIEN

SUITE DE LA PAGE A 1

téléphonique visant à déterminer combien d'entre eux sont prêts à devenir des abonnés du futur quotidien.

Ces démarches sont effectuées par les associations de comté du PQ — du moins par celles qui acceptent de collaborer ainsi au lancement du journal.

Pour être viable, d'après ses promoteurs, le quotidien indépendantiste devra vendre au moins 25,000 exemplaires par jour tout en véhiculant qu'un minimum de publicité (15 p. cent de la surface). On vise à atteindre un tirage de 40,000 ou 50,000 exemplaires.

Journal indépendantiste, le nouveau quotidien ne sera toutefois pas l'organe du Parti québécois; le Conseil national du parti aura à décider, à sa réunion de janvier, si le PQ, comme tel, sera ou non au nombre des actionnaires.

Le lancement d'un tel journal, préparé à titre personnel par trois figures dominantes du Parti québécois, sans que les diverses instances du parti n'aient eu à se prononcer, suscite quelques réserves au sein du PQ. Dans l'ensemble, jusqu'ici, la réaction de la base est bonne, assurent les promoteurs du quotidien.

Pourquoi lancer un nouveau quotidien? Quel rôle est-il appelé à jouer? Quel public entend-on toucher? Comment ce journal fonctionnera-t-il?

Tour à tour, MM. Yves Michaud et Jacques Parizeau ont répondu à ces questions dans une entrevue accordée à LA PRESSE, et on trouvera le compte rendu en page D 1 aujourd'hui.

GENERATIONS

SUITE DE LA PAGE A 1

en bonne partie spontanée, en-dehors des structures établies de l'action étudiante. Mais leur explosion a été si spectaculaire qu'elle a fait disparaître la possibilité de toute autre forme d'action, et a porté un coup de mort aux structures qui devenaient caduques.

"Notre époque a été celle de la participation: les organisations pyramidales nous semblaient mener directement à l'intégration à un système que nous rejetions de plus en plus. Il fallait que tout soit fait, non plus par des représentants, mais par tout le monde. Sur le moment, c'était formidable, mais maintenant..."

"Maintenant, je regrette un peu que nous ayons été trop sincères. Devant la révolte étudiante, les autorités ont clairement paniqué, et elles se sont mises à nous offrir la lune: amélioration des prêts-bourses, émissions de radio, journaux, etc. Mais nous ne voulions rien savoir."

"Ça a été un beau feu d'artifice, mais quand il s'est terminé, il ne restait plus rien. Il y a bien eu de faibles tentatives de réorganisation, mais le milieu est trop morcelé pour qu'elles réussissent. Aujourd'hui, c'est "chacun son bag", l'action a cessé d'être collective pour devenir individuelle."

Le "bag" de Louise Harel, c'est l'action politique et sociale. Elle demeure visiblement en-dehors du système, comme beaucoup de ses collègues, les leaders étudiants de 1968. On les retrouve à la permanence du PQ, dans les syndicats, dans les coopératives, les comités de citoyens. D'autres, par contre, ont complètement rejeté les systèmes et se sont retirés dans des communes hippies et sur des fermes.

Donc, en général, des gens qui ne cherchent plus à changer la société, mais à en établir une autre, parallèle, qui la remplacerait éventuellement.

Vers l'explosion

Une salle décrépite au troisième étage d'un vieux immeuble du centre-est de Montréal. Une table, quelques chaises, des affiches, des piles de journaux au ton révolutionnaire. Aux fenêtres, des carreaux brisés.

X... est un garçon de 22 ans environ, mince, blond, aux yeux clairs cachés derrière des lunettes de myope. Dès l'abord, il insiste sur le fait qu'il ne veut pas être nommé, qu'il n'est pas le chef de quoi que ce soit, qu'il ne "représente" personne. Il est "simplement une source d'information".

L'attitude est typique des activistes étudiants qui agissent aujourd'hui dans une quasi-clandestinité, groupés en cellules assez restreintes et assez floues, sans structure déterminée, divisées souvent entre elles par des différences idéologiques.

"C'est vrai, dit-il, que le mouvement étudiant n'a plus de force comme tel. Mais il y a des raisons à ça. Jadis, le mouvement s'est structuré parallèlement au système d'éducation qui se bâtissait. Le milieu était plus homogène. Il ne mettait pas en cause le système, mais voulait l'améliorer. Tout ça, depuis 1969, a changé. Et puis, nous ne croyons plus à la "classe étudiante".

"Nous sommes dans une période creuse; l'affrontement de l'an dernier à l'UQAM a provoqué un défaitisme temporaire qui disparaîtra avec le temps. Il se passe encore des choses, mais elles se font en-dehors du milieu étudiant proprement dit.

"L'Université ne nous offre pas, comme aux associations de jadis, des



(Droits Réservés)

VISITE

SUITE DE LA PAGE A 1

proposée hier par le bureau du premier ministre n'aurait servi qu'à jeter de la poudre aux yeux, et les journalistes s'en sont aperçus à temps.

D'autres questions

Sur le même sujet explosif, il serait intéressant que le premier ministre réponde lui-même, et non par fonctionnaires interposés, à quelques autres questions, dont les suivantes:

- n'est-il pas exact que le Centre, formé de fonctionnaires, travaille en étroite collaboration avec les corps policiers du Québec et avec la RCMP?

- quel est le champ d'action précis du CAD?

- qui en est membre: des fonctionnaires bien sûr, mais également des policiers?

- quel rôle joue le ministre et le ministère de la Justice auprès du CAD?

- s'il n'y a rien de mystérieux dans cette affaire, où en est-il la question dans les documents officiels du gouvernement?

- le CAD fait-il usage d'écoute électronique?

- n'est-il pas exact qu'un ou des membres du CAD ont participé à des "exercices" divers, tant à Québec qu'à Ottawa? Lesquels et dans quels buts précis? Quel est l'équipement à la disposition du Centre: montages audio-visuels, salle de projection?

- le premier ministre étant lui-même le "patron" de l'affaire, selon ce qu'a dit un membre du CAD à un journaliste, ne lui revient-il pas de faire la lumière, plutôt que de se "couvrir" pudiquement derrière les démentis partiels de M. Gilles Néron?

- et finalement, d'où proviennent les fonds nécessaires au CAD?

Débat?

C'est la question que le Parti québécois se pose et a posée à l'Assemblée nationale en demandant pour aujourd'hui "la tenue immédiate d'un débat pour discuter une affaire importante de la compétence de l'Assemblée et dont l'étude s'impose d'urgence, à savoir l'existence, au sein du Conseil exécutif, d'un Centre d'analyse et de documentation, dont la création et le maintien n'ont jamais été autorisés par l'Assemblée nationale".

La réponse appartient au président Lavoie, et surtout au premier ministre Bourassa.

PERTE

SUITE DE LA PAGE A 1

Commerce. Guy Saint-Pierre a noté que la SGF avait quand même "la responsabilité de ce qui se passe dans ses filiales" et qu'on "ne peut pas dire: C'est le président qui a signé cela."

La SGF détient 57 p.c. des actions de Marine dont le reste des actions est détenu par des intérêts privés. La compagnie emploie actuellement 3,300 travailleurs, a dit M. Simard.

Gouvernement

Avec les \$25 millions que lui versera le gouvernement à la suite du bill 20, la capitalisation totale de la SGF à la fin de 1973 sera de \$60 millions, en prenant pour acquis qu'elle ne fera pas de profit de capital. Le gouvernement aura alors souscrit 55 pour cent du capital.

L'actif actuel de la SGF — le total de la participation de la société dans toutes ses filiales — est de \$41,389,000. Il était de \$46,955,000 l'an dernier mais il a décliné au mois de mai alors que la SGF a remboursé \$5 millions d'actions qui étaient dues à cette date.

Au chef de l'Opposition Jacques-Yvan Morin qui s'informait des perspectives de la DUPAN, à la suite de l'amélioration des prix dans le secteur des contreplaqués, M. Simard a répondu: "Il y a beaucoup d'espoirs."

Il a cependant nié avoir reçu des offres de MacMillan-Bloedel et d'une coopérative. Il y a eu des rencontres mais aucune offre, a-t-il dit.

"L'entreprise n'est pas en vente actuellement. Nous avons des employés, nous voulons sauvegarder leur sécurité d'esprit", a-t-il dit en s'excusant de ne pouvoir en dire plus long.

Emplois

Cette société fournit actuellement du travail à 100 employés, a-t-il dit. Il a noté qu'il ne serait pas possible de former un complexe forestier avec Dupan et Donohue.

M. Simard a refusé de révéler quel montant des \$25 millions que le gouvernement investira de nouveau dans la SGF est destiné à la Donohue parce que des négociations sont actuellement en cours en vue d'une transaction.

Ce serait un erreur de révéler le montant que nous pouvons investir dans cette affaire, a dit M. Simard.

Le projet MAN, une entreprise allemande qui vendra fabriquer des autobus à l'usine SOMA, à St-Bruno, créera environ 200 emplois. Trois millions des \$25 millions du bill 20 sont destinés à ce projet au sujet duquel des négociations ne sont pas terminées.

M. Simard a nié que Valcartier Industrie ait fait des mises à pied dernièrement. Tous les employés de l'entreprise, 550 travailleurs, sont au travail actuellement, a-t-il dit.

En répondant aux questions des députés, M. Simard a tracé le tableau suivant des prévisions financières pour les filiales de la SGF:

- SOGEFOR, qui a fait un déficit de \$96,000 l'an dernier, avait un bénéfice net de \$856,000 à la fin d'octobre dernier. On prévoit que ses bénéfices atteindront \$950,000 pour son exercice financier complet.

- Dans le cas de Valcartier Industrie, on prévoit un surplus d'environ \$400,000 à la fin de l'exercice financier, le 31 mars 1974.

- Lasalle Tricot fera une perte d'environ \$100,000. Le déficit avait été de \$177,900 l'an dernier.

- SOMA va faire un déficit étant donné que des allocations de séparation ont été payées à tous les employés qui ont quitté. M. Simard a évalué le déficit à moins de \$1 million.

- Dans le cas de CEGELEC, des bénéfices sont prévus pour CEGELEC Entreprises mais il est peu probable qu'il y en aura chez CEGELEC Industries, qui a connu une longue grève.

- Donohue Brothers connaîtra une excellente année par suite de l'augmentation du prix du papier-journal.

- La DUPAN suscite beaucoup d'espoir par suite de l'augmentation des prix dans le secteur des contreplaqués.

- Marine Industrie consolidée fera un déficit de \$7 millions par suite d'un déficit de \$9 millions de Marine Industrie elle-même.

DETENUS

SUITE DE LA PAGE A 1

de façon inadéquate et injuste parce que "tous les détenus n'ont pas une chance égale". Tout est arrangé d'avance, estiment-ils: "Ainsi, on libère des individus qui ne sont pas prêts pour une libération, alors que d'autres qui le seraient n'obtiennent rien". Ce qui, toujours aux yeux des détenus, augmente la révolte et conduit à la récidive.

L'étude des criminologues montréalais démontre que la libération conditionnelle soulève tellement d'espoir chez les prisonniers, que ces derniers ressentent un refus comme une seconde sentence.

On suggère d'autre part d'accorder une libération conditionnelle à tous ceux qui en sont à une première sentence, quel que soit le délit commis. Pour eux, l'individu qui entre en prison à l'âge de 19 ou 20 ans y passera toute sa vie, à cause d'abord de sa fréquentation de criminels endurcis dès le début. On propose également que les débutants dans le monde du crime ne vivent pas leur peine de réclusion parmi les criminels endurcis.

Le travail,

clef du succès

Le groupe, qui a vécu la libération conditionnelle, suggère à la commission de concentrer ses efforts à procurer de l'aide aux détenus, et plus particulièrement un travail.

Le manque d'argent constitue le principal problème auquel le prisonnier devenu libre a à faire face.

C'est uniquement la chance d'avoir un emploi stable qui empêchera le sujet de retourner au crime.

Le travail est donc considéré comme la clé du succès pour un individu en liberté sous condition. Viennent ensuite le milieu familial — surtout la présence de l'épouse — et l'affection et la compréhension manifestées par l'entourage.

Les "libérés" adressent un reproche aux journaux: les journaux ne parlent que de ceux qui récidivent ou qui manquent à leur engagement. Ils affirment que des policiers sont à la source de pseudo-scandales qui causent des torts inutiles à celui qui a payé pour son crime, à ses proches et à son commerce, selon le cas.

Réhabilitation

et vie sexuelle

Les énormes difficultés d'adaptation que connaît un ex-détenu viennent bien sûr du fait qu'il est complètement désorienté après son passage au pénitencier.

Eux-mêmes conçoivent mal qu'il soit possible de réhabiliter un individu privé d'une vie sexuelle "normale" et ils soulignent que "l'homosexualité ne règle pas le problème".

Ils insistent tous finalement sur l'importance de faciliter l'accès au pénitencier à toutes les personnes concernées de près ou de loin par la réhabilitation des détenus. "Dans un tel cadre, des libertés sexuelles pourraient être accordées. Ainsi, on augmenterait de 10% le taux de succès de la réhabilitation et l'individu aurait plus de facilité à s'orienter en sortant."

Les sujets qui ont fait l'objet de cette étude sont d'avis qu'il existe des divergences d'appréciations entre les diverses autorités pénitentiaires et la Commission des libérations conditionnelles.

A titre d'exemple, ils précisent que les autorités des pénitenciers accordent plusieurs absences temporaires (codes 26) à des individus à qui la Commission des libérations conditionnelles a auparavant refusé la liberté.

Les gardiens

Quant aux gardiens, ils sont tout simplement considérés — toujours par les "libérés" — comme de parfaits incompetents qui ne réussissent qu'à révolter les détenus. "Ils se prennent pour d'autres et considèrent les détenus comme de la rapace. Par le fait même, il existe une haine profonde entre eux et les détenus."

Les ex-détenus suggèrent de remplacer les gardiens par des personnes plus compétentes, afin "de remplacer le bâton par la discussion".

Salon Six

POUR VOUS

Salon Six a su faire place à l'élégance et au charme discret de la mode classique pour chausser le couple au goût du jour. Salon Six a trouvé pour lui une forme, des couleurs, un style, une collection qui saura lui plaire. Gauche: Noir \$19.96. Droite: Noir, brun \$25.96. Salon Six... la collection qu'il faut voir.

27 magasins pour mieux vous chausser dans la région de Montréal et en Province

CHARGE

Espagne: le premier ministre Blanco succombe à un attentat

MADRID (AFP, PA, UPI) — L'amiral Carrero Blanco, chef du gouvernement espagnol, est mort ce matin à Madrid à la suite d'une explosion qui projeta la voiture dans laquelle il se trouvait, à la hauteur d'un troisième étage. Les premiers résultats de l'enquête que mènent des experts de l'armée et de la police sur les lieux de l'explosion indiqueraient qu'un engin explosif aurait été placé dans une

canalisation souterraine. Celle-ci passe au-dessous de la rue où la voiture du premier ministre se garait chaque matin à la même heure devant l'église des Jésuites.

Malgré la thèse officielle selon laquelle la tragédie serait due à une fuite de gaz, il s'agirait donc bel et bien d'un attentat perpétré à l'heure prévue pour l'ouverture du procès contre dix dirigeants syndicalistes clan-

destins, procès appelé Mil Uno.

Ce procès doit être le plus important procès politique qu'ait connu l'Espagne depuis celui de Burgos il y a trois ans.

Des tracts découverts dans les rues de Madrid ces trois derniers jours déclaraient que des extrémistes de gauche avaient l'intention de marquer l'ouverture du procès par des mouvements de grève et d'autres actions non précisées.

Suivant les déclarations de témoins, l'explosion s'est produite devant l'église de Los Jesuitas où l'amiral, très pieux, se rendait chaque matin pour entendre la messe.

Le chauffeur de l'amiral Carrero Blanco, ainsi qu'un policier ont également été tués.

Un trou de sept pieds de profondeur marque l'endroit où l'auto du chef du gouvernement espagnol fut

projetée en l'air.

L'église de Los Jesuitas est située à quelques centaines de verges de la résidence de l'amiral Carrero Blanco et à peu de distance également de

Voir ESPAGNE, page A 6

• Ouverture à Madrid d'un grand procès politique — page A 12

Pas de visite à la sauvette des locaux du CAD

par Gilles LESAGE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — La Tribune de la presse parlementaire de Québec a demandé hier une conférence de presse en bonne et due forme pour que lumière soit faite sur l'existence et le fonctionnement du Centre d'analyse et de documentation (CAD).

Cette séance d'information serait suivie d'une visite des lieux, à l'intérieur de la "forteresse" de l'immeuble gouvernemental "J".

Cette demande officielle a été faite peu après que le secrétaire de presse du premier ministre, M. Charles Denis, eut invité les journalistes intéressés à visiter le CAD, en fin d'après-midi.

Outre que la visite était offerte après les heures normales de travail des fonctionnaires — avec le risque de se trouver devant des bureaux vides et des classeurs fermés à clé — les photographes et caméramen n'étaient pas admis. Il fallait en plus donner son nom au président de la Tribune, M. Jacques Bouchard.

À la suite d'une consultation rapide auprès de ses confrères, le président a demandé qu'il y ait d'abord une conférence de presse où les responsables du CAD répondraient aux questions des journalistes. Voir VISITE, page A 6



C'est à cet endroit que la limousine qui transportait l'amiral Carrero Blanco, premier ministre d'Espagne, a complètement été détruite par une explosion. L'amiral venait d'une église et se rendait à son bureau. La bombe qui a causé sa mort a laissé un cratère de 30 pieds de diamètre.

La libération conditionnelle, pour les détenus, une affaire de corruption

par Gilles NORMAND

Les membres de la Commission des libérations conditionnelles ne jouissent pas d'une réputation bien reluisante aux yeux des détenus qui considèrent que la corruption, plus précisément le fait de soudoyer certains d'entre eux, joue un rôle important dans la libération sous condition de nombreux détenus.

Bien plus, la première perception des commissaires que l'on a dans les pénitenciers est décrite par les expressions suivantes: des "bouffons", des "voleurs en puissance", "c'est une vraie farce".

C'est ce qui ressort, notamment, d'une étude qualitative menée par une équipe du département de criminologie de l'Université de Montréal dirigée par M. André Normandeau. Le rapport de cette étude, déjà présenté au 7e Congrès international de Criminologie qui s'est tenu en septembre, à Belgrade, Yougoslavie, a été soumis au Solliciteur général du Canada, M. Warren Allmand.

L'étude a été faite auprès de deux groupes de détenus (15 en tout) qui ont profité d'une libération conditionnelle durant une moyenne de 16,6 mois dans le cas du premier groupe

et de 18,5 mois dans le cas du deuxième. Elle sera déposée devant le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles qui doit entendre, au début de 1974, les représentations des commissaires, des agences de libération, des associations de chefs de police, des gardiens de prisons, des autorités pénitentiaires et des criminologues.

Nomination par jeu politique

Quant à la formation des commissaires, il apparaît invraisemblable, aux membres des deux groupes de détenus en liberté surveillée, qu'un an-

cient policier — c'est le cas de M. Jean-Paul Gilbert, ex-directeur de la police de Montréal — puisse être commissaire aux libérations conditionnelles.

Selon eux, le policier ne peut se dégager de sa formation ni de sa mentalité policières. On explique donc sa nomination par un jeu politique.

Détenus non préparés à la libération

Les détenus interrogés considéraient que la sélection pour accorder une libération conditionnelle est pratiquée

Voir DETENUS, page A 6

SOMMAIRE

- Arts et spectacles : C 1 à C 4
- Bandes dessinées : B 12
- Cinéma : C 4
- Décès, naissances, etc. : D 15
- "Dites-moi, docteur" : C 10
- Économie : D 2 à D 4
- Editorial : A 4
- Etes-vous observateur ? : D 7
- Horoscope : C 10
- LA PETITE PATRIE : D 9
- Informations étrangères : A 12
- Les maux de notre langue : B 11
- Loisirs et Récréation : B 12
- Mon Oeil sur Montréal : C 9
- "Mot-mystère" : D 11
- Mots croisés : D 10
- Petites annonces : D 6 à D 13
- Radio et télévision : C 4
- Sports : B 1 à B 9
- Tribunaux : A 3, C 12
- Vivre aujourd'hui : C 8 à C 11

AUJOURD'HUI

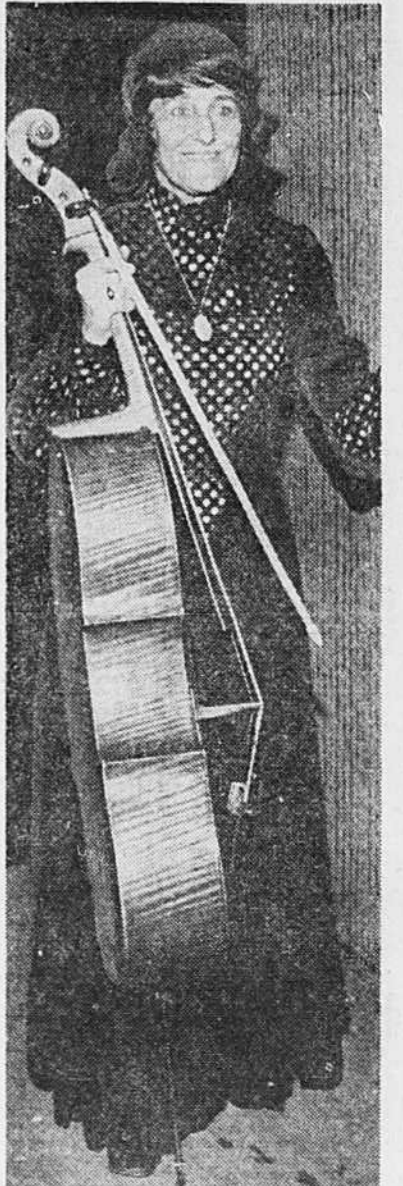


photo René Picard, LA PRESSE

L'OSM vivra!

Une subvention spéciale de \$320,000 du Québec, la libération d'une subvention de \$160,000 "gelée" à la Ville de Montréal, et une somme d'un demi-million de dollars recueillie parmi la population, viennent d'assurer la survie de l'Orchestre Symphonique de Montréal. Le sourire des musiciens, hier soir, (notre photo : Lotta Broth, violoncelliste) était non équivoque. Nos informations en page C 4.

Fonds de développement pour le Québec

— page B 11



Entrevue

Dans une entrevue exclusive, accordée à un correspondant de LA PRESSE, le ministre fédéral de l'Énergie, M. Donald Macdonald, explique qu'il souhaite, lui aussi, l'égalisation des prix du pétrole à travers le Canada.

— page A 2



Les occupations de 1968 ont... porté un coup de mort aux structures qui devenaient caduques. Les organisations syndicales étudiantes n'existent plus.

Trois générations en dix ans

par Yves LECLERC
et Réal PELLETIER

Selon le grand principe du "Je suis leur chef, il faut bien que je les suive", on peut se faire une bonne idée de l'évolution des étudiants au cours des dix dernières années en voyant quel genre de leaders ils se sont donnés pendant cette période.

Bernard Landry, aujourd'hui avocat, a été en 1963 président du premier et du plus important des "syndicats étudiants" l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal (AGEUM). Il est aujourd'hui établi à Joliette, jeune notable local nouvelle vague, membre de la direction du Barreau régional... et candidat péquiste défait le 29 octobre.

Louise Harel était en 1968 vice-présidente de l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ), et elle a fait partie du groupe qui, à la suite de l'occupation des Cégeps cet automne-là, a présidé à la dissolution de la centrale étudiante. Maintenant, après avoir travaillé comme permanente pour le Parti québécois, elle est au Conseil de dévelop-

pement social du Montréal métropolitain.

X... (il a demandé, pour des raisons de principe, que son nom ne soit pas mentionné), est un des animateurs du COPE (Comité d'organisation provisoire des étudiants) de l'Université du Québec à Montréal, où il est encore étudiant. Il travaille à partir d'un local hors campus, et ne sait pas ce qu'il fera après ses études.

Le premier a oeuvré sous le signe de l'organisation; la deuxième sous celui de l'animation; le troisième, sous celui de l'explosion et de la révolte... et d'un certain sentiment d'impuissance.

Organisation et négociation

Quand Bernard Landry est arrivé à l'AGEUM, celle-ci était encore essentiellement un "club social", organisateur de danses et de parties. Mais par le "Quartier Latin" et les contacts avec l'étranger, une nouvelle idéologie a pris naissance chez un groupe d'étudiants plus actifs, et pour la première fois on a commencé à parler de "classe étudiante", de "travailleurs

intellectuels" et de "syndicalisme étudiant".

Il ne s'agissait pas de s'en prendre au "Système" dans son ensemble, mais d'organiser les étudiants, de leur donner une voix et une force de négociation pour faire disparaître les injustices et les inégalités. Ce travail a été celui d'un groupe de leaders actifs et conscients qui, à cause de l'apathie de la majorité, ont adopté et plus ou moins imposé une structure pyramidale d'organisation dont la prétention de parler "au nom des étudiants" contenait une bonne dose de "bluff".

"Nos mots d'ordre étaient alors efficacité et information, note aujourd'hui Landry. Il fallait ouvrir les étudiants à leurs propres problèmes et à ceux de la société autour d'eux, et leur fournir des services. Puis, passer à l'étape des pressions sur les autorités et des négociations.

"Nous avions le culte du fait, du chiffre exact: souvent, quand nous discutions avec les représentants du gouvernement, nos dossiers étaient plus complets que les leurs, et ils cédaient non devant notre force (un peu

illusoire) mais devant nos arguments."

Aujourd'hui, Landry et bon nombre de ses lieutenants et successeurs directs continuent à poursuivre les objectifs qu'ils s'étaient alors fixés. "Certains, dit-il, ont décroché soit pour s'intégrer à la bourgeoisie et au système, soit pour s'en retirer complètement. Mais les autres essaient d'agir à l'intérieur des professions, des syndicats, des mouvements politiques."

En somme, une génération de "jeunes notables" qui ont gardé de leur expérience étudiante une conscience sociale plus développée.

Participation et feu d'artifice

Louise Harel est une petite bonne femme très vive aux yeux et aux cheveux noirs, dont l'activité déborde du minuscule bureau qu'elle occupe dans le Vieux Montréal, au Conseil de développement social.

"Les occupations de 1968, précise-t-elle, ont été l'effet d'un mouvement. Voir GENERATIONS, page A 6